

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2012

Révision: 13.02.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** **Brealloy MK, Brealloy MO**

· **Code du produit:**

500 MK00 0, 500 MK05 0, 500 MK20 0, 500 MK50 0, 500 MO00 0, 500 MO10 0, 500 MO50 0

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

· **Emploi de la substance / de la préparation Dental-Legierung**

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

bredent GmbH & Co.KG

Weißenhornstraße 2

89250 Senden

Tel: +49 (0) 7309/872-0

Fax: +49 (0) 7309/872-24

· **Service chargé des renseignements:**

R & D

e-mail: R.D@bredent.com

· **Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)6132-84463 (24h)

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.



GHS07

Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Sensibilisant

R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xn Nocif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

cobalt

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2012

Révision: 13.02.2012

Nom du produit: Brealloy MK, Brealloy MO

(suite de la page 1)

· Phrases R:

- 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Phrases S:

- 22 Ne pas respirer les poussières.
24 Éviter le contact avec la peau.
37 Porter des gants appropriés.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

· Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges
· Description: Alliage dental
· Composants dangereux:

| | | | |
|-------------------|--------|---|---------|
| CAS: 7440-48-4 | cobalt |  Xn R42/43 | 50-100% |
| EINECS: 231-158-0 | | R53 | |
| | |  Resp. Sens. 1, H334 | |
| | |  Skin Sens. 1, H317 | |
| | |  Aquatic Chronic 4, H413 | |

· Indications complémentaires:

- Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
Aux points 4 à 8 et 10 à 12, l'identification des dangers ne concerne pas directement le produit mais les poussières et gaz dégagés lors d'une utilisation et d'une mise en œuvre correctes.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **Indications destinées au médecin:**
· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Conseils aux pompiers**
· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2012

Révision: 13.02.2012

Nom du produit: Brealloy MK, Brealloy MO

(suite de la page 2)

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Poussières et formes soluble de l'alliage: éviter toute infiltration dans la terre, les eaux d'écoulement et les canalisations.
Éliminer les résidus/déchets dentaires conformément à la réglementation sur l'environnement.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
Les pièces livrées doivent être sécurisées contre les risques de glissement, de bascule, de chute.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** Lors de la fusion, de la soudure et du meulage
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Caoutchouc naturel (Latex)
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2012

Révision: 13.02.2012

Nom du produit: Brealloy MK, Brealloy MO

(suite de la page 3)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux: Pas nécessaire.**

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**
 - Forme:** Solide
 - Couleur:** brillance métallique
- **Odeur:** Reconnaissable
- **Changement d'état**
 - Point de fusion:** 1320-1420°C
 - Point d'ébullition:** > 999°C
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Température d'inflammation:**
- **Température de décomposition:** 2000°C
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 20°C:** 8 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble
- **Teneur en solvants:**
 - Solvants organiques:** 0,0 %
 - VOC (CE)** 0,00 %
- **Teneur en substances solides:** 100,0 %
- **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
 - Pas de produits de décomposition dangereux connus
 - Libération possible de vapeurs métallique à la fusion.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

7440-48-4 cobalt

Oral LD50 6170 mg/kg (rat)

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2012

Révision: 13.02.2012

Nom du produit: Brealloy MK, Brealloy MO

(suite de la page 4)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Toxicité subaiguë à chronique:**
Cobalt:
Poussières et vapeurs: Indices d'une possible action cancérogène lors d'essais sur les animaux.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
Le meulage génère une émission de poussières dont la composition dépend de l'analyse chimique de l'alliage. Il y a principalement une émission d'oxydes de silice, de molybdène, de wolfram, de cobalt. A noter également une émission parallèle de composés de manganèse, de cobalt et d'oxydes de chrome.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
poussières et formes solubles de l'alliage:
éviter toute infiltration dans la terre, les eaux d'écoulement et les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· Catalogue européen des déchets

| | |
|----------|--|
| 06 03 15 | oxydes métalliques contenant des métaux lourds |
|----------|--|

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
Pour le recyclage, contacter les centres de tri/élimination (alliage)

14 Informations relatives au transport

- **No ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2012

Révision: 13.02.2012

Nom du produit: Brealloy MK, Brealloy MO

(suite de la page 5)

| | |
|---|-----------------|
| · Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe | néant |
| · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
Xn Nocif
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
cobalt
- **Phrases R:**
42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Phrases S:**
22 Ne pas respirer les poussières.
24 Éviter le contact avec la peau.
37 Porter des gants appropriés.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Service établissant la fiche technique: R & D**

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2012

Révision: 13.02.2012

Nom du produit: Brealloy MK, Brealloy MO

(suite de la page 6)

· Contact: R & D**· Acronymes et abréviations:***ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**IATA: International Air Transport Association**ICAO: International Civil Aviation Organization**GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals**VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent***· * Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR